



SAS Lagimmo au capital de 15 000 €
RCS de Metz 892 937 129
Siège social : 79 – 81 rue de Pont à Mousson
57950 Montigny-Lès-Metz
Tél : 03 87 37 06 81 - E-mail : montigny-les-metz@lafortet.com

Ventes – Barème à compter du 03/05/2023

Honoraires de transaction (Hors cas particulier*- Voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires TTC
De 0 à 50 000€	5 000€
De 50 001 à 80 000€	7.000€
De 80 001 à 150 000€	7,5%
De 150 001 à 200 000€	7,0%
De 200 001 à 250 000€	6,5%
De 250 001 à 300 000€	6,0%
De 300 001 à 330 000€	5,4%
De 330 001 à 350 000€	5,2%
De 350 001 à 400 000€	5,1%
De 400 001 à 450 000€	5,0%
De 450 001 à 500 000€	4,5%
>500 000€	4,0%

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.
Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

***Cas particuliers et services annexes :**

- ❖ Vente Parking/Garage/ Terrain non constructible : honoraires forfaitaires de 2000€ TTC jusqu'à 20 000€. A partir de 20 000€ : honoraires forfaitaires de 2000€ + 10% du prix de vente
- ❖ Estimation d'un bien (avis de valeur, succession) : 180€ TTC
- ❖ Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien non détenu par un professionnel de l'immobilier : le barème transaction sera appliqué
- ❖ Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :
 - L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
 - Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.
- ❖ Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :
 - Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Locations et gestion locative – Barème à compter du 03/05/2023

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989

- ❖ Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail : 8€ TTC/m² de surface habitable à la charge du locataire et 8€ TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur
- ❖ Etat des lieux d'entrée : 3€ TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 3€ TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur
- ❖ Entremise – négociation 150€ TTC à la charge du bailleur, offert si vous nous confiez la gestion de votre bien.

Honoraires pour les autres baux :

Location garage et parking : 1 mois de loyer hors charge réparti à 50% pour le propriétaire et 50% pour le locataire

Honoraires de gestion :

8,8% TTC sur les encaissements à la charge du bailleur.

N° TVA intra-communautaire : FR35892937129 – Titre professionnel : Agent immobilier
Carte professionnelle n° CPI 5701 2021 000 000 009 délivrée par la CCI de la Moselle – 5 rue Jean Antoine Chaptal
BP 70330 57070 Metz Cedex– Activités : Transaction et Gestion –
Garantie financière Gestion : SMA SA 8 rue Louis Armand CS71201
NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA
REMUNERATION.

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante



SAS Lagimmo au capital de 15 000 €
RCS de Metz 892 937 129
Siège social : 79 – 81 rue de Pont à Mousson
57950 Montigny-Lès-Metz
Tél : 03 87 37 06 81 - E-mail : montigny-les-metz@lafortet.com

Ventes – Barème à compter du 03/05/2023

Honoraires de transaction (Hors cas particulier*- Voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires TTC
De 0 à 50 000€	5 000€
De 50 001 à 80 000€	7.000€
De 80 001 à 150 000€	7,5%
De 150 001 à 200 000€	7,0%
De 200 001 à 250 000€	6,5%
De 250 001 à 300 000€	6,0%
De 300 001 à 330 000€	5,4%
De 330 001 à 350 000€	5,2%
De 350 001 à 400 000€	5,1%
De 400 001 à 450 000€	5,0%
De 450 001 à 500 000€	4,5%
>500 000€	4,0%

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.
Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

***Cas particuliers et services annexes :**

- ❖ Vente Parking/Garage/ Terrain non constructible : honoraires forfaitaires de 2000€ TTC jusqu'à 20 000€. A partir de 20 000€ : honoraires forfaitaires de 2000€ + 10% du prix de vente
- ❖ Estimation d'un bien (avis de valeur, succession) : 180€ TTC
- ❖ Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien non détenu par un professionnel de l'immobilier : le barème transaction sera appliqué
- ❖ Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :
 - L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
 - Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.
- ❖ Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :
 - Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Locations et gestion locative – Barème à compter du 03/05/2023

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989

- ❖ Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail : 8€ TTC/m² de surface habitable à la charge du locataire et 8€ TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur
- ❖ Etat des lieux d'entrée : 3€ TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 3€ TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur
- ❖ Entremise – négociation 150€ TTC à la charge du bailleur, offert si vous nous confiez la gestion de votre bien.

Honoraires pour les autres baux :

Location garage et parking : 1 mois de loyer hors charge réparti à 50% pour le propriétaire et 50% pour le locataire

Honoraires de gestion :

8,8% TTC sur les encaissements à la charge du bailleur.

N° TVA intra-communautaire : FR35892937129 – Titre professionnel : Agent immobilier
Carte professionnelle n° CPI 5701 2021 000 000 009 délivrée par la CCI de la Moselle – 5 rue Jean Antoine Chaptal
BP 70330 57070 Metz Cedex– Activités : Transaction et Gestion –
Garantie financière Gestion : SMA SA 8 rue Louis Armand CS71201
NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA
REMUNERATION.

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante



SAS Lagimmo au capital de 15 000 €
RCS de Metz 892 937 129
Siège social : 79 – 81 rue de Pont à Mousson
57950 Montigny-Lès-Metz
Tél : 03 87 37 06 81 - E-mail : montigny-les-metz@lafortet.com

Ventes – Barème à compter du 03/05/2023

Honoraires de transaction (Hors cas particulier*- Voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires TTC
De 0 à 50 000€	5 000€
De 50 001 à 80 000€	7.000€
De 80 001 à 150 000€	7,5%
De 150 001 à 200 000€	7,0%
De 200 001 à 250 000€	6,5%
De 250 001 à 300 000€	6,0%
De 300 001 à 330 000€	5,4%
De 330 001 à 350 000€	5,2%
De 350 001 à 400 000€	5,1%
De 400 001 à 450 000€	5,0%
De 450 001 à 500 000€	4,5%
>500 000€	4,0%

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.
Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

***Cas particuliers et services annexes :**

- ❖ Vente Parking/Garage/ Terrain non constructible : honoraires forfaitaires de 2000€ TTC jusqu'à 20 000€. A partir de 20 000€ : honoraires forfaitaires de 2000€ + 10% du prix de vente
- ❖ Estimation d'un bien (avis de valeur, succession) : 180€ TTC
- ❖ Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien non détenu par un professionnel de l'immobilier : le barème transaction sera appliqué
- ❖ Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :
 - L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
 - Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.
- ❖ Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :
 - Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Locations et gestion locative – Barème à compter du 03/05/2023

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989

- ❖ Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail : 8€ TTC/m² de surface habitable à la charge du locataire et 8€ TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur
- ❖ Etat des lieux d'entrée : 3€ TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 3€ TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur
- ❖ Entremise – négociation 150€ TTC à la charge du bailleur, offert si vous nous confiez la gestion de votre bien.

Honoraires pour les autres baux :

Location garage et parking : 1 mois de loyer hors charge réparti à 50% pour le propriétaire et 50% pour le locataire

Honoraires de gestion :

8,8% TTC sur les encaissements à la charge du bailleur.

N° TVA intra-communautaire : FR35892937129 – Titre professionnel : Agent immobilier
Carte professionnelle n° CPI 5701 2021 000 000 009 délivrée par la CCI de la Moselle – 5 rue Jean Antoine Chaptal
BP 70330 57070 Metz Cedex– Activités : Transaction et Gestion –
Garantie financière Gestion : SMA SA 8 rue Louis Armand CS71201
NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA
REMUNERATION.

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante



SAS Lagimmo au capital de 15 000 €
RCS de Metz 892 937 129
Siège social : 79 – 81 rue de Pont à Mousson
57950 Montigny-Lès-Metz
Tél : 03 87 37 06 81 - E-mail : montigny-les-metz@lafortet.com

Ventes – Barème à compter du 03/05/2023

Honoraires de transaction (Hors cas particulier*- Voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires TTC
De 0 à 50 000€	5 000€
De 50 001 à 80 000€	7.000€
De 80 001 à 150 000€	7,5%
De 150 001 à 200 000€	7,0%
De 200 001 à 250 000€	6,5%
De 250 001 à 300 000€	6,0%
De 300 001 à 330 000€	5,4%
De 330 001 à 350 000€	5,2%
De 350 001 à 400 000€	5,1%
De 400 001 à 450 000€	5,0%
De 450 001 à 500 000€	4,5%
>500 000€	4,0%

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.
Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

***Cas particuliers et services annexes :**

- ❖ Vente Parking/Garage/ Terrain non constructible : honoraires forfaitaires de 2000€ TTC jusqu'à 20 000€. A partir de 20 000€ : honoraires forfaitaires de 2000€ + 10% du prix de vente
- ❖ Estimation d'un bien (avis de valeur, succession) : 180€ TTC
- ❖ Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien non détenu par un professionnel de l'immobilier : le barème transaction sera appliqué
- ❖ Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :
 - L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
 - Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.
- ❖ Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :
 - Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Locations et gestion locative – Barème à compter du 03/05/2023

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989

- ❖ Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail : 8€ TTC/m² de surface habitable à la charge du locataire et 8€ TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur
- ❖ Etat des lieux d'entrée : 3€ TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 3€ TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur
- ❖ Entremise – négociation 150€ TTC à la charge du bailleur, offert si vous nous confiez la gestion de votre bien.

Honoraires pour les autres baux :

Location garage et parking : 1 mois de loyer hors charge réparti à 50% pour le propriétaire et 50% pour le locataire

Honoraires de gestion :

8,8% TTC sur les encaissements à la charge du bailleur.

N° TVA intra-communautaire : FR35892937129 – Titre professionnel : Agent immobilier
Carte professionnelle n° CPI 5701 2021 000 000 009 délivrée par la CCI de la Moselle – 5 rue Jean Antoine Chaptal
BP 70330 57070 Metz Cedex– Activités : Transaction et Gestion –
Garantie financière Gestion : SMA SA 8 rue Louis Armand CS71201
NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA
REMUNERATION.

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante



SAS Lagimmo au capital de 15 000 €
RCS de Metz 892 937 129
Siège social : 79 – 81 rue de Pont à Mousson
57950 Montigny-Lès-Metz
Tél : 03 87 37 06 81 - E-mail : montigny-les-metz@lafortet.com

Ventes – Barème à compter du 03/05/2023

Honoraires de transaction (Hors cas particulier*- Voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires TTC
De 0 à 50 000€	5 000€
De 50 001 à 80 000€	7.000€
De 80 001 à 150 000€	7,5%
De 150 001 à 200 000€	7,0%
De 200 001 à 250 000€	6,5%
De 250 001 à 300 000€	6,0%
De 300 001 à 330 000€	5,4%
De 330 001 à 350 000€	5,2%
De 350 001 à 400 000€	5,1%
De 400 001 à 450 000€	5,0%
De 450 001 à 500 000€	4,5%
>500 000€	4,0%

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.
Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

***Cas particuliers et services annexes :**

- ❖ Vente Parking/Garage/ Terrain non constructible : honoraires forfaitaires de 2000€ TTC jusqu'à 20 000€. A partir de 20 000€ : honoraires forfaitaires de 2000€ + 10% du prix de vente
- ❖ Estimation d'un bien (avis de valeur, succession) : 180€ TTC
- ❖ Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien non détenu par un professionnel de l'immobilier : le barème transaction sera appliqué
- ❖ Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :
 - L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
 - Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.
- ❖ Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :
 - Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Locations et gestion locative – Barème à compter du 03/05/2023

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989

- ❖ Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail : 8€ TTC/m² de surface habitable à la charge du locataire et 8€ TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur
- ❖ Etat des lieux d'entrée : 3€ TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 3€ TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur
- ❖ Entremise – négociation 150€ TTC à la charge du bailleur, offert si vous nous confiez la gestion de votre bien.

Honoraires pour les autres baux :

Location garage et parking : 1 mois de loyer hors charge réparti à 50% pour le propriétaire et 50% pour le locataire

Honoraires de gestion :

8,8% TTC sur les encaissements à la charge du bailleur.

N° TVA intra-communautaire : FR35892937129 – Titre professionnel : Agent immobilier
Carte professionnelle n° CPI 5701 2021 000 000 009 délivrée par la CCI de la Moselle – 5 rue Jean Antoine Chaptal
BP 70330 57070 Metz Cedex– Activités : Transaction et Gestion –
Garantie financière Gestion : SMA SA 8 rue Louis Armand CS71201
NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA
REMUNERATION.

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante